

Aurons-nous bien fait ?

les psychiatres se posent des questions face à l'aide médicale à mourir...

Le législateur envisage de confier aux médecins et aux soignants la charge de décider d'une aide active à mourir pour certains malades. Ce projet continue de faire l'objet d'une élaboration dont on ne sait encore précisément quelles dispositions en découleront mais un tel geste sera certainement encadré de façon extrêmement précise.

En quoi ce projet questionne-t-il spécifiquement les psychiatres et les soignants en psychiatrie ?

- Les demandes d'aide à mourir relevant d'un trouble psychique seront probablement exclues du dispositif. Cependant, à qui demandera-t-on de distinguer une demande d'aide active à mourir recevable d'une demande d'aide active à mourir symptomatique d'un trouble psychopathologique ?
- Le désir de mourir, le suicide, sont au cœur de la pratique des professionnels de la psychiatrie. Y a-t-il lieu de distinguer demande d'aide active à mourir et tentation suicidaire, et selon quelles modalités ?
- Serait-il acceptable de priver un malade psychique de ses droits si, dans une situation prévue par la future loi, il venait à réclamer une aide active à mourir alors qu'il est confronté à une affection somatique létale et douloureuse à court terme ?

Ces premières interrogations, non exhaustives, invitent les psychiatres à une réflexion plus large sur ce sujet. Les soins psychiatriques s'inscrivent dans une temporalité et un positionnement des professionnels qui s'attachent avant tout à éclaircir la demande du patient. A ce titre, l'expérience des professionnels de la psychiatrie peut donc utilement contribuer à la discussion. Au-delà, ils s'interrogent aussi constamment sur tout ce qui peut étayer le désir de vivre malgré tout, en soutenant une présence, une écoute, une parole ...

L'objet de cette journée est de parvenir à avancer sur ces questions, toutes entrelacées, tout en se donnant les moyens des ouvertures historiques et anthropologiques qui apparaissent nécessaires ici.



Journée de réflexion de la Fédération Française de Psychiatrie

Aurons-nous bien fait ?

les psychiatres se posent des questions face à l'aide médicale à mourir

**Mardi 12 novembre 2024 de 9h00 à 17h30
au GHU Ste Anne à Paris**

1 rue Cabanis 75014 PARIS

Inscription gratuite mais obligatoire via le lien suivant :

<https://forms.gle/i8qSdsOgkHLDzUKz5>

PROGRAMME

Matinée :

8h45 Accueil

9h00 Présentation de la journée
Brice Martin et Jean-Jacques Bonamour du Tartre

I / L'aide active à mourir : un tournant pour la pratique médicale et psychiatrique ?

Président de séance : *Eric Serra* ; discutant : *Jean-Jacques Laboutière*

9h30 *Bernard Odier*, psychiatre, Paris
"Les transformations du personnage du médecin, entre effritement du socle éthique et augmentation du pouvoir d'agir"

10h00 *Jean-Christophe Weber*, médecin interniste, Strasbourg
"Aide active à mourir et déplacements d'autorité en clinique médicale"

10h30 Discussion

11h00 *Pause*

II/ Droit à disposer de soi, autonomie, "droit à mourir" ?

Présidente de séance : *Cécile Hanon* ; discutant : *Thierry de Rochegonde*

11h15 *Claudine Bergoignan Esper*, professeur honoraire faculté de droit Université Paris Cité, membre de l'Académie nationale de médecine
"Réflexions sur la fin de vie et projet de loi portant sur l'aide à mourir"

11h45 *Marie Grosset*, enseignante en droit à Sciences Po Paris, spécialiste en bioéthique
"Interrogations sur les enjeux juridiques de la légalisation de l'aide à mourir à moyen et long terme"

12h30 Discussion

13h00 *Fin de la matinée – Déjeuner libre*

Après-midi

I/ Quelles expertises ? Quelles compétences ?

Présidente de séance : *Isabelle Secret-Bobolakis*

Discutant : *Laura Arassus* (sous réserve)

14h00 *Raphaël Gourevitch*, psychiatre Paris
"Entre demande d'aide à mourir et suicide pathologique"

14h30 *Jérôme Pellerin*, psychiatre intervenant en soins palliatifs à Paris
"Discernement et mise en paroles"

15h00 Discussion

15h30 *Pause*

II/ Accompagner, rester soignant, partager les expériences

Président de séance : *Thierry Tremine*

Discutant : *Georges Jovelet* (sous réserve)

15h45 Table ronde : *Que peut nous apprendre l'expérience belge ?*
Avec *François Damas* (Liège) et *Gérald Deschietere*, psychiatre (Bruxelles)

18h00 Clôture de la journée

* * * * *

Le comité d'organisation

- Bonamour du Tartre Jean-Jacques, Paris, psychiatre, coordinateur
- De Rochegonde Thierry, Paris, psychologue clinicien, psychanalyste
- Hanon Cécile, Paris, psychiatre
- Laboutière Jean-Jacques, Montceau-les-Mines, psychiatre
- Odier Bernard, Paris, psychiatre
- Pellerin Jérôme, Paris, psychiatre
- Secret-Bobolakis Isabelle, Paris, psychiatre
- Serra Eric, Amiens, psychiatre
- Winter Elie, Paris, psychiatre

Ce comité s'est réuni régulièrement depuis le début de l'année 2023 pour explorer ce sujet dense et complexe, rencontrer certains acteurs et témoins, et définir une approche "professionnelle", à distance d'une position partisane ou polémique. Cette journée a été projetée dans le même esprit.

Remerciements

La Fédération Française de Psychiatrie (FFP) et le comité d'organisation de la journée adressent leurs plus chaleureux remerciements à l'ensemble des intervenants de la journée, et au GHU Ste Anne pour le prêt généreux de l'amphithéâtre.

Les intervenants

- Arassus Laura, St Germain-en-Laye, médecin soins palliatifs ambulatoires
- Bergoignan-Esper Claudine, Paris, professeur honoraire faculté de droit, Université Paris Cité, membre de l'Académie nationale de médecine
- Bonamour du Tartre Jean-Jacques, Paris, psychiatre*
- Damas François, Liège, médecin hospitalier et responsable d'une consultation sur la fin de vie
- De Rochegonde Thierry, Paris, psychologue-clinicien en psychiatrie adulte, psychanalyste
- Deschietere Gérald, Bruxelles, psychiatre, professeur de psychiatrie, Cliniques Universitaires St Luc
- Gourevitch Raphaël, Paris, psychiatre, chef de pôle CPOA GHU Ste Anne
- Grosset Marie, Paris, enseignante en droit à Sciences Po Paris,
- Hanon Cécile, Paris, Hôpital Corentin-Celton, APHP, Université Paris-Cité
- Jovelet Georges, Laon, psychiatre honoraire des hôpitaux
- Laboutière Jean-Jacques, Montceau-les-Mines, psychiatre*
- Martin Brice, Valence, psychiatre, président de la FFP
- Odier Bernard, Paris, psychiatre*
- Pellerin Jérôme, Paris, psychiatre, Hôpital des Diaconesses
- Secret-Bobolakis Isabelle, Paris, secrétaire générale adjointe FFP
- Serra Eric, Amiens, psychiatre, professeur de médecine de la douleur, membre de la Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur
- Tremine Thierry, Paris, rédacteur en chef de l'Information Psychiatrique
- Weber Jean-Christophe, Strasbourg, professeur de médecine interne

**past-président de la FFP et du CNPP*

La Fédération Française de Psychiatrie

Secrétariat : IPB Sainte Anne - 26 boulevard Brune - 75014 PARIS

06 30 22 92 39 contact@fedepsychiatrie.fr - www.fedepsychiatrie.fr